

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'admission	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comment expliquer que, dans les universités belges, 87% des professeurs ordinaires soient des hommes alors que 53% des étudiants sont des étudiantes ?

Sur le plan critique, les études de genre s'emploient à déconstruire les préjugés et les constructions sociales qui stigmatisent les hommes et les femmes et conditionnent leurs relations, elles tentent de sortir des faux universalismes et des points de vues partiels qui s'ignorent.

Sur le plan pratique, elles mettent en évidence les mécanismes qui traduisent les différences en hiérarchie et elles promeuvent ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour introduire à ce regard critique, la mineure en études de genre offre une formation interdisciplinaire et interfacultaire.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une réflexion critique sur la place de l'homme et de la femme dans la société, au sein de leur programme de bachelier. Le programme offre une formation interdisciplinaire dès le premier cycle. Il soulève en outre des questions épistémologiques importantes : interroger la neutralité des savoirs, questionner la construction des disciplines à partir de la différence hommes / femmes.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2015-2016
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- ⊗ Au choix
- ⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits qui idéalement se répartissent en 15 crédits dans le 2ème bloc et 15 crédits dans le 3ème bloc du programme de bachelier.

Bloc
annuel

2 3

o I - Cours obligatoires (10 crédits)

Tout étudiant ayant suivi le cours LPOLS1232 dans le cadre de sa majeure devra obligatoirement le remplacer par un autre cours dans son programme de mineure.

● LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Florence Degavre, Laura Merla	15h	5 Crédits	2q	x	
● LPOLS1233	Séminaire interdisciplinaire en études de genre	Catherine Gourbin, Ester Lucia Rizzi	15h	5 Crédits	1q		x

o II - Cours (20 crédits)

parmi :

⊗ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi (coord.)	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Jonathan Dedonder (suppléante Stéphanie Demoulin), Jonathan Dedonder (suppléante Vincent Yzerbyt), Stéphanie Demoulin, Vincent Yzerbyt	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEO2430	Religions et genre	Walter Lesch	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LSEXM2812	Approche de genre sur le couple et la famille	Nathalie Frogneux	22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Cours similaires

Horaires variés mais contenu similaires entre les deux cours ci-dessous. 1 cours parmi

⊗ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	4 Crédits	1q	x	x
-------------	-------------------------------------	----------------	-----	-----------	----	---	---

						Bloc annuel	
						2	3
⌘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire, S��verine Lagneaux (supplée Olivier Servais), Olivier Servais	22.5h	3 Cr��dits	2q	x	x

Pr  requis entre cours

Un document [prerequis-2015-min-lgenr100i.pdf](#) pr  cise les activit  s (unit  s d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des pr  requis au sein du programme, c'est-  -dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent   tre certifi  s et les cr  dits correspondants octroy  s par le jury avant inscription    cette UE.

Ces activit  s sont identifi  es dans le programme d  taill  : leur intitul   est suivi d'un carr   jaune.

Le pr  requis   tant un pr  alable    l'inscription, il n'y a pas de pr  requis    l'int  rieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les pr  requis sont d  finis entre UE de blocs annuels diff  rents et influencent donc l'ordre dans lequel l'  tudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un   tudiant en d  but d'ann  e, il assure la coh  rence du programme individuel :

- Il peut transformer un pr  requis en corequis au sein d'un m  me bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'  tudes avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer    l'  tudiant de combiner l'inscription    deux UE distinctes qu'il consid  re n  cessaires d'un point de vue p  dagogique.

Pour plus d'information, consulter le [r  glement des   tudes et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [r  f  rentiel d'acquis d'apprentissage](#) pr  cise les comp  tences attendues de tout dipl  m   au terme du programme. La contribution de chaque unit   d'enseignement au r  f  rentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unit  s d'enseignement, les comp  tences et acquis du r  f  rentiel du programme sont d  velopp  s et ma  tris  s par l'  tudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2015-soca1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2015-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2015-germ1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2015-arke1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [prog-2015-geog1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2015-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2015-edph1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2015-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2015-hori1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2015-hist1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2015-math1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2015-spol1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2015-droi1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [prog-2015-phys1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2015-fsa1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2015-filo1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2015-roge1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2015-rom1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2015-reli1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2015-sinf1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2015-farm1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2015-huso1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2015-ecge1ba]
- > Bachelier en sciences biologiques [prog-2015-biol1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2015-lafr1ba]
- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2015-chim1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure est accessible à tous les étudiants des programmes de bachelier.

Certains cours au choix (groupe C) clairement identifiés (P) nécessitent cependant d'avoir suivi préalablement un cours de base dans la discipline.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette mineure ne donne pas un accès direct à un Master. Cependant, l'accès vers le Master en Sciences de la Famille et de la Sexualité en est facilité pour les étudiants ayant suivi cette mineure.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Nathalie Frogneux](#)

Personnes de contact

Personne de contact : [Chantal Herman](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : [Nathalie Frogneux](#)

Personne de contact : [Chantal Herman](#) (POLS)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a un conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre .

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : [Cécile Delannay](#)

Déléguée à l'information : [Frédérique Rotsaert](#), tel. 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB : <https://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site WEB : <https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>